

LES BLOGS

La médiation et ses humbles tisserands du dialogue

01/08/2016 12:32 CEST | Actualisé 05/10/2016 16:47 CEST



Michèle Guillaume-Hofnung
Professeure des facultés de droit Directrice
du Master Diplomatie et négociations
stratégiques de l'Université Paris-Saclay

Face aux terribles évènements que nous vivons, la mobilisation de tous les moyens propres à rétablir le dialogue est d'une extrême urgence. Il s'agit de ne pas subir l'avenir mais de le créer. Les moyens classiques de l'État régalien tels que l'arsenal juridique, judiciaire, le renseignement, la police, l'armée restent évidemment indispensables. La médiation se place à un autre niveau car, issue du peuple elle ne se soucie pas des querelles électoralistes subalternes.

Qu'est ce que la médiation ?

C'est une "subversion positive" qui trouve son origine dans le peuple. Alors qu'aujourd'hui les pouvoirs publics, sous l'emprise intellectuelle anglo-saxonne, la réduisent à une formule chimique de désengorgement des contentieux ou des réclamations, et labellisent ses contrefaçons tant dans les textes français qu'euro péens, il faut renouer avec son potentiel civique d'origine .

La médiation contemporaine a surgi de la société civile dans les années 80. Nouvelle liberté publique elle a été portée par des pionniers issus du monde associatif, (Droits de l'Homme et Solidarité (DHS) ou Femmes inter associations, Inter services Migrants (FIA-ISM) etc.). Très tôt ces pionniers se sont formés, se sont dotés d'une déontologie spécifique pour faire "brèche" dans les murs d'incompréhension et établir des passerelles entre les membres d'une société déjà menacée de fracturations à risques.

La médiation : Une maïeutique

La médiation est un processus de communication éthique qui repose sur la liberté et la responsabilité des personnes, avec pour fonctions premières de créer ou recréer le lien social. Sa nature n'est ni judiciaire, ni arbitrale. Son processus est proche de la "maïeutique", accouchement de soi dans le dialogue avec l'autre.

Le médiateur est un tiers totalement extérieur au système que forment, volontairement ou involontairement, les participants. Cette extériorité doit garantir son impartialité. Il ne témoigne ni sympathie, ni antipathie aux participants. Il alterne au fil de l'écoute les séquences d'empathies successives. En utilisant les mots de chacun, il aide les participants à envisager le monde avec les yeux de l'autre. Il doit aussi savoir rester neutre, c'est à dire exempt de tout pouvoir, direct ou induit, pour favoriser l'émergence de la solution entre les partenaires.

La médiation opère son travail très en amont des conflits. En créant ou recréant le lien social elle les prévient souvent. Quand elle sert à les régler elle le fait par une pédagogie de la relation à l'autre. D'où son urgence dans la situation actuelle.

L'impérieuse nécessité de la médiation

Nous sommes tous concernés par la dégradation du tissu social et nous sommes tous concernés par sa réparation. Le "vivre ensemble" se tisse et hélas se détisse d'abord entre les individus. L'unité nationale ne se décrète pas elle se tisse humblement quotidiennement, patiemment, continûment, horizontalement.

Il nous revient à nous médiateurs, humbles tisserands du dialogue de nous mobiliser. L'aggravation de la fracture sociale pourrait se transformer en guerre civile, ce que souhaitent nos ennemis.

Un peuple retrouve la confiance s'il trouve en lui le moyen d'agir. La médiation vecteur de résilience inter individuelle et collective lui donne cette possibilité.

Il serait bien arrogant de présenter la médiation comme "la" solution, permettant à coup sûr de nous prémunir des passages à l'acte d' "Erostrates", manipulés ou dégoupillés.

Le tueur de Nice en "fonçant dans le tas", a unis des victimes de toutes origines ou religions dans un destin tragique. A cette communauté de destin, subie, dessinée par la violence d'un soir, il faut répondre par le désir d' acquérir un destin commun durable et d'écarter la surinfection de la haine.

La médiation est consubstantielle aux valeurs de la République : Liberté, égalité, fraternité :

Liberté : La médiation ne peut réussir que si la participation au processus est libre. "Le pessimisme est d'humeur ; l'optimisme est de volonté" enseignait Alain. La médiation aussi ressortit de la volonté. Un premier "accouchement" libère la parole, même véhémence vis-à-vis d'autrui. Dans un deuxième temps le processus accouche d'une solution pour vivre ensemble ou régler le conflit. Par la seule pertinence de ses questions le médiateur libère les partenaires des incompréhensions qui les ligotaient, entravaient leur confiance et leur créativité

Egalité : Le processus fonctionne de manière totalement horizontale. Toute la puissance de la médiation réside dans l'absence de pouvoir du médiateur. Il ne donne ni conseil ni avis, il ne rend pas de décision. Formé à respecter la liberté des participants, il les grandit, ce qui est la définition même de l'autorité. Il ne la tient que de la libre reconnaissance des participants. Ceux-ci vont, le temps de la médiation construire ensemble une issue " par le haut."

Fraternité : L'altérité a constitué le moteur des pionniers. " La Charte de l'Autre" élaborée par Jean-François Six, inspire durablement l'action des médiateurs. Elle demeure au cœur de ce qui peut nous sauver face aux projets de guerre civile que nourrissent les auteurs des attentats sanglants. Le pessimisme se donne trop facilement le masque du réalisme. Oh comme ils sont touchants et naïfs ceux qui se croient réalistes! Mais comme ils sont dangereux aussi, car ils ratifient sans la passer à la preuve du dialogue, la croyance en la médiocrité et la noirceur humaine. Faute de dialogue ils contribuent à les faire advenir.

Alors nous appelons à une mobilisation générale :

Nous médiateurs, nous devons nous saisir des fils pour nouer un nouveau dialogue. Il faut que les médiateurs se lèvent en masse, mais pas dans l'impréparation générale.

LES CONDITIONS DU SUCCES

Le "Vivre ensemble" ne peut être une injonction incantatoire venue du sommet, . Il doit provenir d'une expérience de vie. Il doit résulter de ce que la société vous veut comme membre, qui que vous soyez, et vous le manifeste tout au long de votre parcours social.

La médiation n'est ni laxiste ni angélique, elle demande un effort lucide. Le médiateur est un réaliste. Responsable du cadre de la médiation il n'a rien d'un "Bisounours. C'est grâce à la solidité du cadre qu'il a élaboré qu'il permet aux participants d'exprimer leurs griefs et de faire surgir le "meilleur", qui est en chacun d'eux.

L'impérieuse nécessité de la médiation, telle que ses pionniers l'ont forgée, mérite qu'une démarche-qualité soit enfin respectée.. La médiation est issue de la base, elle ne nécessite aucun appareil réglementaire au contraire. Le "sommet" doit arrêter de la paralyser par ses contrefaçons législatives létales. Elle repose sur les principes suivants :

Bien nommer pour bien faire : que le sommet cesse d'appeler médiation tout et n'importe quoi (le négociateur des taxis, les conciliateurs de la consommation)

Assurer un régime juridique qui respecte sa nature: ne pas la couler dans le béton d'un régime juridique sclérosant.

S'appuyer sur une formation, préalable spécifique et continue : Les pionnier(e)s de la médiation avaient perçu, l'importance primordiale de la formation. C'est un art difficile qu'on ne peut exercer ou enseigner sans formation solide.

En conclusion, j'en appelle à la mobilisation civique. J'en appelle aussi aux pouvoirs publics pour qu'ils libèrent la médiation, qu'ils cessent de la récupérer et de la dénaturer, pour qu'ils procèdent d'urgence à un moratoire législatif. Car quand ils l'auront tué par leurs contrefaçons létales, nos sociétés n'auront pas de deuxième chance.